

Rapport

CETE
Méditerranée

Services d'Information sur les Déplacements Multimodaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Etat des lieux 2010

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Méditerranée

Services d'Information sur les Déplacements Multimodaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur

état des lieux 2010

date : juin 2010

Auteur : CETE Méditerranée

Responsable de l'étude : Patrick Gendre, Service DCEDI/DERIS/TIM

Participants : Xavier CAMPENS

Sous-traitants : néant

Mots-clés : Information Multimodale, Information Transports Collectifs, Information trafic, région PACA

Diffusion : Publique

Zone géographique : Provence Alpes Côte d'Azur.

Nombre de pages :

N° d'affaire : 09C000308

Référence : CERTU état des lieux 2010 de l'information multimodale en région PACA

TABLE DES MATIERES

1 RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :	4
2 CONTEXTE	5
2.1 Qu'est-ce que l'information multimodale ?	5
2.2 Rôle stratégique de l'information multimodale	5
2.3 La PREDIM, l'annuaire PASSIM et les états des lieux régionaux	6
2.4 Objectifs de l'étude	6
3 LES DÉPLACEMENTS EN RÉGION PACA	8
3.1 Chiffres-clés	8
3.2 Principaux acteurs	8
4 L'INFORMATION DÉPLACEMENTS EN RÉGION PACA	9
4.1 information routière	9
4.1.1 Services France entière	9
4.1.2 Sociétés concessionnaires	9
4.1.3 Services du Ministère du Développement Durable	10
4.1.1 Conseils généraux	11
4.1.2 Villes	14
4.2 Stationnement	15
4.3 Transports Collectifs	15
4.3.1 TC régionaux	16
4.3.2 Département des Alpes de Hautes-Provence (04)	16
4.3.3 Département des Hautes-Alpes (05)	16
4.3.4 Département des Alpes-Maritimes (06)	17
4.3.5 Département des Bouches-du-Rhône (13)	18
4.3.1 Département du Var (83)	19
4.3.2 Département de Vaucluse (84)	19
4.4 autres modes	20
4.4.1 Modes doux	20
4.4.2 Transport à la demande	21
4.4.3 Covoiturage	21
4.4.4 L'autopartage	21
5 CONCLUSION	22
5.1 Evolutions depuis 2006	22
5.2 Perspectives	22
6 ANNEXES	23
6.1 glossaire	23
6.2 personnes contactées	24
6.3 Guide d'entretien	25

1 Résumé de l'étude :

Le CERTU, service technique central du ministère du développement durable qui assiste la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer pour la mise en place de sa politique en matière d'Information Multimodale, a proposé que les 7 Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Celle du CETE Méditerranée couvre quatre régions administratives (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse et la Réunion). Le présent document concerne l'état des lieux de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur et constitue la mise à jour en 2010 du document publié en 2006.

Cette étude a plusieurs objectifs :

- donner une image à l'instant « t » des services et systèmes existant en région ;
- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;
- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM.

L'objectif n'est PAS de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait de toute façon obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser un document qui puisse être mis à jour régulièrement, en liaison avec l'annuaire des sources d'information www.passim.info et le site de veille www.predim.org. Les informations recueillies proviennent surtout d'un travail bibliographique et de recherche sur l'internet, mais aussi d'entretiens avec un petit nombre d'acteurs.

Par comparaison avec l'état des lieux 2006, plusieurs points sont à noter.

Une grande partie des sites web d'information TC, urbains comme inter-urbains, ont été complètement revus, et pratiquement tous les horaires sont en ligne, en même temps que l'offre elle-même a souvent été redéfinie. L'information sur les TAD semble également assez complète. Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes seront bientôt en mesure de fournir un calcul d'itinéraire TC en porte à porte sur tout leur territoire. Plusieurs projets innovants sont en cours dans les Alpes-Maritimes.

L'information sur les transports régionaux et notamment les TER s'est sensiblement améliorée. Le Conseil Régional a avancé dans sa réflexion sur un service d'information multimodale régional et il est vraisemblable qu'il lancera un projet dans un futur proche.

L'information autoroutière était déjà très développée en 2006, et continue à être complétée; celle de la DIR aussi. Les services privés d'info temps réel se développent, dans les principales agglomérations françaises et européenne y compris Marseille ou Nice. Les départements ont mis en place un service d'information, surtout centré sur la viabilité, les plus avancés étant ceux des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, avec des ressources proportionnées à leur population.

Au niveau de la voirie urbaine, plusieurs PC de régulation du trafic ont été modernisés, mais l'information trafic, notoirement difficile en ville, n'a pas encore vraiment progressé en dehors de Marseille et Nice qui produisent des temps de parcours sur certains itinéraires; l'information sur les disponibilités de place de stationnement en ouvrage est également en progrès dans plusieurs villes.

En dehors de ces informations « classiques » sur l'offre VP/TC, existent de nombreuses autres sources d'information transports, officielles et non officielles, concernant l'auto-partage et le covoiturage, les modes aérien ou maritime, piéton ou vélo, qui sont encore émergentes et demanderaient à être mieux recensées et articulées à l'information VP/TC.

Les évolutions attendues dans les prochaines années sont les suivantes:

- le lancement attendu d'un projet de SIM régional;
- l'amélioration progressive de chaque service existant, sur tous les territoires;
- l'amélioration de l'information par bassin de déplacements, en particulier en ce qui concerne le temps réel (dont le déploiement de SAEIV), la fourniture d'une info complète VP+TC, et la prise en compte des modes alternatifs, notamment autour de l'aire marseillaise (avec la refonte prévue de lepilote, l'événement culturel MP2013) et du littoral maralpin (très actif en ce moment), et souhaitons-le autour de Toulon, ou Avignon;
- la question de plus en plus posée de la diffusion des données, à commencer par celles d'offre théorique TC, qui rendrait possible de nombreuses réutilisations, ou de l'accès aux informations par web services, selon les cas;
- le contexte institutionnel (projet de plate-forme nationale portée par la nouvelle Agence Française de l'Information Multimodale et de la Billettique, directive européennes Inspire et Transports Intelligents, réutilisation des données publiques, volet numérique du grand emprunt) et socio-technique (usage croissant de l'internet à haut débit,

généralisation des web services et émergence du 'cloud computing') vont aussi influencer sans doute les développements en région PACA.

2 Contexte

2.1 Qu'est-ce que l'information multimodale ?

Rappelons ici les définitions communément acceptées de l'intermodalité et de la multimodalité dans les transports :

- Intermodalité : Enchaînement de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination ;
- Multimodalité : Offre de plusieurs moyens de transports pour un déplacement entre une origine et une destination.

La fonction essentielle d'un système d'information multimodale est de fournir à l'utilisateur des transports toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage. Cette information vise à réduire l'incertitude des usagers sur les itinéraires, les modes de déplacement envisageables, la durée et le coût de ces déplacements selon le mode utilisé, les ruptures de charge éventuelles, et si possible, à orienter le comportement des usagers au bénéfice d'une utilisation optimale des infrastructures et d'une priorité aux transports collectifs. De manière plus large, l'information multimodale vise aussi à favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, etc.).

L'information aux usagers sur l'offre de transport est un domaine incontournable de notre « société de l'information » :

- elle couvre un grand nombre de modes de transport : voiture particulière (VP), covoiturage, transports collectifs (TC) urbains (bus, tram, métro, taxi, à la demande, etc.), et interurbains (car, rail, avion, ferry, etc.), modes doux (vélo, marche, roller...) ;
- elle se décline à différentes échelles, du quartier au monde entier...
- elle concerne une grande diversité d'acteurs, côté utilisateurs (pendulaires, occasionnels, professionnels, personnes à mobilité réduite, touristes...) et fournisseurs (exploitants de réseaux, administrations d'état et collectivités locales autorités organisatrices de transport, prestataires de services et industriels...)
- elle peut impliquer l'accès à un vaste ensemble de données: informations théoriques, réseaux, horaires et tarifs, prévisions et temps réel : perturbations et événements, travaux, congestion et accidents, grèves, état du trafic...
- elle se traduit sous forme de fonctions plus ou moins personnalisées : fourniture des tarifs et horaires, calcul d'itinéraires optimisés selon divers critères, conseils et guidage, calcul de prix de revient, diffusion des événements importants, etc.
- elle se décline sur toute une gamme de supports : papier, radio, TV, web, téléphone, WAP, bornes interactives, guichets, etc.
- elle interagit avec d'autres domaines : vente et paiement, tourisme, commerce, météo, sécurité...

2.2 Rôle stratégique de l'information multimodale

L'information aux usagers est un des outils dont disposent les pouvoirs publics et les gestionnaires de réseaux en vue d'améliorer les conditions de déplacements sur les territoires.

L'idée de l'information multimodale est de donner aux usagers des transports la vision la plus complète possible de l'offre de déplacements à leur disposition, afin qu'ils aient tous les éléments pour choisir rationnellement leurs modes de transport, itinéraires et horaires. Évidemment cette information ne peut pas être complètement neutre et tout en restant objective peut servir une politique de transports, si elle est construite pour cela, en particulier en incitant les usagers au report modal vers les transports collectifs. Cela dit, l'information multimodale ne doit pas se limiter à une comparaison opposant VP et TC, qui sont bien souvent complémentaires et ne sont que les modes de transport les plus courants dans une gamme d'offre qui comprend aussi entre autres, le covoiturage, la marche à pied, le vélo, plus ou moins pertinents

selon les usagers et suivant les déplacements. Par ailleurs, les critères de choix ne se limitent pas au seul coût ou temps de parcours (qui sont déjà des informations dont la connaissance et la diffusion peuvent faire encore beaucoup de progrès), et comprennent également l'accessibilité aux handicapés, la sécurité, la fiabilité, le confort, l'intérêt touristique ou l'impact sur l'environnement. Autre volet rarement considéré, l'information multimodale sur les transports comprend également la description de l'offre de transport de marchandises.

Plus largement, les données décrivant l'offre multimodale de transports sont essentielle pour l'exploitation des réseaux, en temps réel, ou en temps différé pour les décisions de planification et d'amélioration de l'offre par les autorités organisatrices et les gestionnaires. Les systèmes d'information doivent autant que possible être conçus pour permettre l'utilisation de ces données dans d'autres applications que la seule information des usagers, en vue de contribuer à l'optimisation du système de transport / déplacements.

2.3 La PREDIM, l'annuaire PASSIM et les états des lieux régionaux

Au vu notamment des progrès réalisés dans plusieurs pays étrangers, l'intérêt de développer les services d'information multimodale en France a été souligné dès 2000 par le ministère de l'équipement et l'Action Fédérative sur l'Intermodalité des Voyageurs, qui s'est traduite concrètement fin 2001 par le lancement d'une Plate-Forme Expérimentale pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM¹). La PREDIM finance un certain nombre d'expérimentations, études et développements concourant à faciliter la mise en place de systèmes et services d'information multimodale, comme ceux que devront mettre en place les Autorités Organisatrices de déplacements des agglomérations françaises, au titre de la Loi SRU (« Solidarité et Renouvellement Urbains »).

La décision a été prise en 2009 de créer une Agence Française de l'Information Multimodale et de la Billetique, dont le rôle sera de favoriser l'interopérabilité entre les systèmes d'information et le développement d'une diversité de services sur tout le territoire garantissant à une information de qualité sur l'offre multimodale de déplacements.

Lancé en 2004, le Portail Annuaire passim² permet de suivre le déploiement des services d'information multimodale en France. Le présent document s'inscrit dans cette démarche: en cohérence avec Passim, il décrit l'état des lieux dans toutes les Régions françaises, en l'occurrence Provence-Alpes-Côte d'Azur.

2.4 Objectifs de l'étude

Le CERTU³, service technique central du ministère du développement durable, qui assiste la Mission Transports Intelligents rattachée à la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer pour la mise en place de sa politique en matière d'Information Multimodale, a proposé que les différents Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Celle du CETE Méditerranée couvre quatre régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse et la Réunion). Le présent document concerne l'état des lieux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et constitue la mise à jour du document publié en 2006.

Cette étude a plusieurs objectifs :

- donner une image à l'instant « t » des services et systèmes existants en région ;
- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;
- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM.

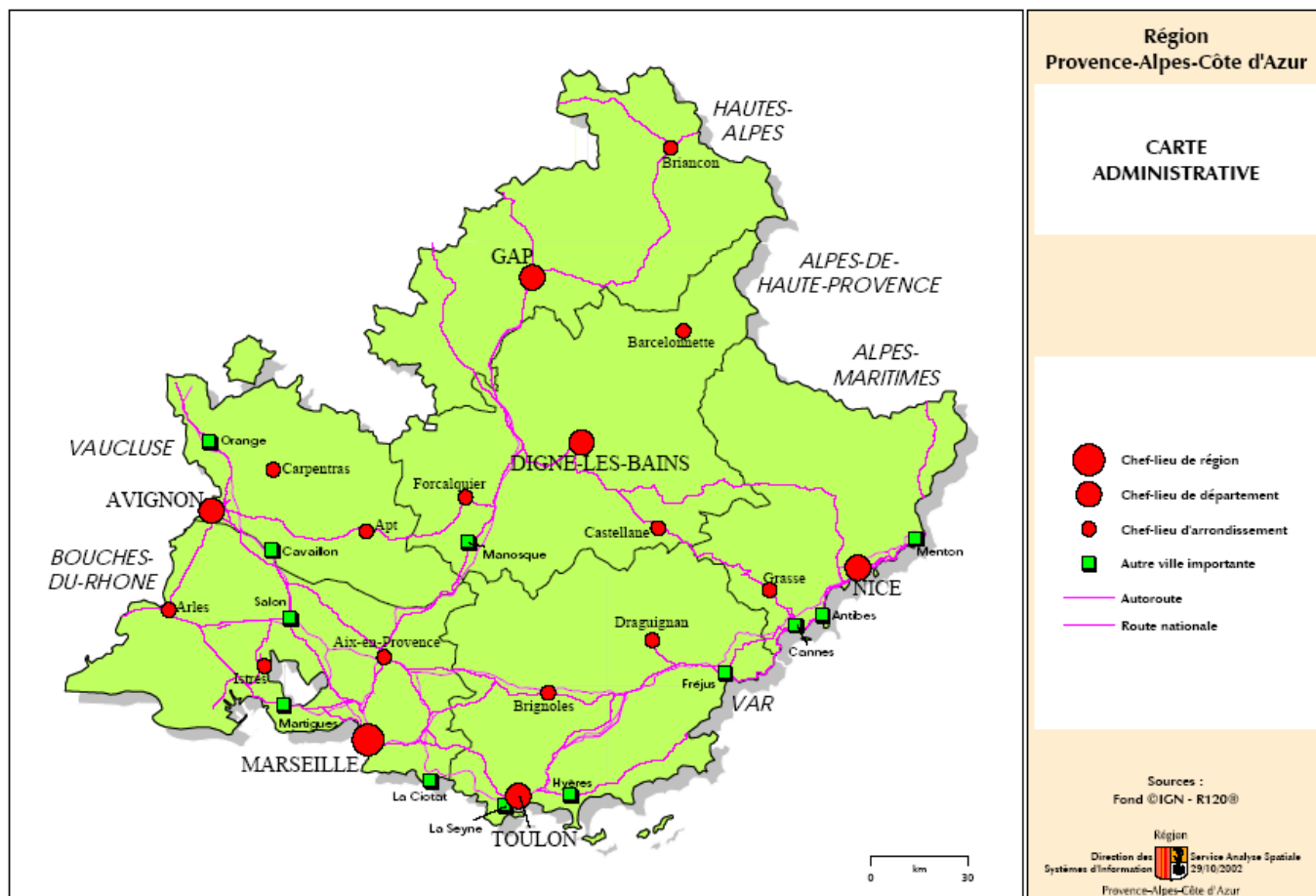
L'objectif n'est PAS de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait de toute façon obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser un document qui puisse être mis à jour régulièrement (tous les 3 ou 4 ans), en liaison avec l'annuaire des sources d'information www.passim.info . Les informations recueillies proviennent surtout d'un travail bibliographique et de recherche sur l'internet mais aussi de quelques entretiens avec les acteurs de l'information transport en PACA.

¹ pour en savoir plus, consultez le site www.predim.org

² www.passim.info

³ pour en savoir plus sur le CERTU, consulter le site www.certu.fr

Carte administrative de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (source : CRIGE)



3 Les déplacements en région PACA

3.1 Chiffres-clés

La Région PACA compte 4,8 M habitants pour 31397 km² ; elle comprend 6 départements et 963 communes dont 34 de plus de 20000 habitants (un peu moins de 60% de la population). PACA est une des régions les plus urbanisées de France, 5 pôles urbains (Cannes/Grasse/Antibes, Nice, Marseille/Aix, Toulon, Avignon) regroupent 62% de la population. La région est dotée d'infrastructures de transport importantes, notamment pour le fret, du 1^{er} port de France (Marseille). Une des caractéristiques importantes en matière de transport de voyageurs est l'importance du tourisme dans la Région. Pour une présentation plus complète de la Région et des transports en Région PACA, vous pourrez consulter par exemple le site du Conseil Régional, de l'Insee⁴, ou de la DREAL PACA, ainsi que le site du CRIGE (voir carte ci-contre) qui met à disposition un grand nombre de cartes, en attendant que soit produite une véritable carte régionale de l'information aux usagers des transports...

En termes de mobilité, il est intéressant de noter que des Enquêtes Ménage Déplacements ont été conduites en 2009 sur une grande partie du territoire régional (plus de 4M d'habitants concernées : Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, une bonne partie du Var et du Vaucluse).

3.2 Principaux acteurs

Outre le Conseil Régional et les 6 Conseils Généraux, la Région compte une bonne vingtaine d'AOs urbaines. (25 PTU en 2008)

Les exploitants routiers sont les suivants : la DIR Méditerranée pour le réseau national non concédé, et 3 sociétés concessionnaires d'autoroute (ASF, ESCOTA, TPC), les gestionnaires de trafic des principales villes (Marseille, Aix, Nice, Avignon, mais aussi Cannes, Antibes ou Monaco...), ainsi que le CRICR de Marseille ; la région comprend aussi 2 aéroports internationaux et 4 aéroports nationaux, plusieurs ports notamment Marseille, Toulon et Nice.

Les exploitants TC sont plus de 30, dont bien sûr la SNCF.

L'information multimodale sur l'agglomération marseillaise, LePilote, a été créée en partenariat (cf. plus loin) et un projet de SIM a été lancé dans les Alpes-Maritimes ; dans les deux cas le Service est porté par un Syndicat Mixte des Transports.

Parmi les autres acteurs régionaux, citons notamment :

- Cityway (www.cityway.fr), fournisseur de solutions informatiques pour l'information des usagers TC et filiale de Veolia, TOD (www.transport-on-demand.com), société aixoise du groupe Amesys qui développe des solutions informatiques pour le transport à la demande, Prorentsoft, PME basée à Meyreuil qui développe aussi une offre logicielle autour du TAD ;

- la société marseillaise Mobivillage développe pour les opérateurs des services destinés aux terminaux mobiles et téléphones portables, et a réalisé à Nantes en partenariat avec Transdev, la Semitan, et C3Defi le service Mobitrans⁵ d'information temps réel sur les transports collectifs à destination des portables ;

- la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), implantée à Marseille s'intéresse aux questions d'usage du web, de la participation des usagers et de l'accès aux données et aux services ; elle anime notamment un travail collectif en vue de proposant des services d'information innovants et créatifs y compris en matière d'info déplacements dans le cadre de MP2013, Marseille Provence capitale européenne de la culture;

- des bureaux d'études ayant des références en information usagers, comme EGIS, ou SETEC ITS, en

⁴ Les adresses des sites web sont www.cr-paca.fr, www.insee.fr, www.paca.equipement.gouv.fr et www.crige-paca.org

⁵http://www.transdev.eu/Images/Upload/Publications/MOBITRANS_FR_juin_2007.pdf

région aixoise, ou l'ADEME (direction régionale PACA à Marseille et site national sur l'énergie et les transports à Sophia) ;

- le centre de recherches de l'INRIA à Sophia-Antipolis travaille également dans le domaine des transports (notamment projets Mymed et TicTac, en partenariat avec la société Vulog, start-up issue de l'INRIA qui a développé un service de véhicule urbain à la demande. D'autres entreprises de la côte d'Azur travaillent aussi dans le secteur: Amadeus, leader mondial en systèmes de réservation aérien et de voyages, a son centre de développement mondial avec plus de 3000 employés à Sophia, la société Kapten à Sophia a développé un terminal de navigation multimodale (kapsys) ; la société SLE spécialisée dans les SAE a été récemment rachetée par Moviken (www.moviken.com) ; BeNomad, spécialisée dans les solutions cartographiques à destination des mobiles; le centre de recherche IBM à la Gaude a également un pôle Transports Intelligents.

4 L'information déplacements en région PACA

Nous commençons par parler d'information routière, sachant que malgré tout la route est de loin le principal mode de transport, puis présentons l'existant en matière de TC, puis les autres services d'information, et terminons ce panorama par les services qui veulent donner une information d'ensemble sur l'offre multimodale.

4.1 Information routière

4.1.1 Services France entière

Les services d'information routière nationaux (publics ou privés) proposent en général un zoom sur les principales agglomérations de la Région (Marseille et Nice) ; depuis 2008 ou 2009, ces sites donnent également une information de temps de parcours.

Les sites sont les suivants :

- www.bison-fute.gouv.fr (infos générales ; trafic color DIR + événements saisis par le CRICR)
- www.v-traffic.com (opéré par MediaMobile) : trafic color sur autoroutes, 2x2 RD, et grands axes urbains notamment à Marseille (grâce à un recueil complémentaire par véhicules flottants et sans doute données de la CUM) ; le service info trafic de mappy est fourni par V-Traffic.
- <http://www.viamichelin.fr/web/Trafic> : information très similaire à celle de V-Traffic, en tout cas pour celle accessible gratuitement sans abonnement.
- <http://www.tomtom.com/hdtraffic/?region=Marseille> : comme V-traffic, le recueil de données ne se limite aux informations des exploitants autoroutiers, il est complété par des données remontées par les abonnés au service 'HD Traffic', ce qui permet de fournir des informations de temps de parcours / durée de traversée de bouchon.
- maps.google.fr (information trafic color SCA+DIR)

Les médias locaux (presse, radio, TV) fournissent également de l'info trafic.

4.1.2 Sociétés concessionnaires

Les sociétés d'autoroutes ont mis en place des services d'information similaires dans le cadre du groupement d'intérêt économique Autoroutes-Trafic⁶.

Le GIE comprend 6 sociétés autoroutières françaises (ASF, ESCOTA, SAPRR, AREA, SAPN et SANEF) qui collectent, diffusent et commercialisent les informations sur les conditions de circulation (trafic temps réel et prévisions de trafic heure par heure).

⁶ www.autoroutes-traffic.fr

En particulier le site Autoroutes Trafic⁷ donne une information temps réel et prévisionnelle, ainsi qu'un service de calcul d'itinéraire routier (via mappy). Les sociétés ESCOTA et ASF (présentes en PACA) diffusent de l'information en temps réel :

- via les Panneaux à Messages Variables positionnés sur leur réseau⁸
- via leurs radio Trafic FM et Radio Trafic (107,7 MHz)
- via le wap et l'i-mode sous forme graphique sur les terminaux GSM / GPRS
- via des écrans plasma placés dans les stations services d'autoroute et qui diffusent les cartes temps réel de l'Internet.

Cette information est également disponible en appelant les numéros suivants :

- pour ESCOTA :
 - 08 92 69 36 36 serveur vocal
 - 04 93 49 33 33 réponse d'un opérateur 24H/24
 - pour ASF :
 - 08 92 70 70 01 serveur vocal avec possibilité d'obtenir un opérateur de 9H à 19H
- Enfin, les sociétés d'autoroute informent aussi en temps réel le CRICR, qui diffuse ces informations vers les médias nationaux.

Le seul tunnel concédé est celui du Prado-Carénage à Marseille. Un site web existe⁹, qui propose une image de webcam mais pas d'information trafic à proprement parler. (Le TPC affiche par ailleurs du temps de parcours sur ses PMV).

4.1.3 Services du Ministère du Développement Durable

4.1.3.1 Le CRICR Méditerranée et le site Bison Futé

Service d'informations national, il informe sur les conditions de trafic en temps réel, ralentissements, bouchons, accidents et donne de l'information sur les travaux en cours. Le site Bison Futé est alimenté par les CRICR qui recueillent les différentes données d'information trafic provenant des DIR.

Le Centre Régional d'Information et de Coordination Routières il est situé à Marseille et couvre les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse. Ses missions sont présentées sur le site Bison Futé¹⁰.

4.1.3.2 La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée

La DIR Méditerranée (DIRMED) assure l'entretien et l'exploitation de toutes les routes nationales des Alpes-de-Hautes-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Gard, du Var et du Vaucluse et d'une partie du réseau national dans les départements de l'Hérault, de la Lozère et de l'Isère.

Concernant la région PACA, la DIR Méditerranée reprend les missions des anciennes DDE sauf pour le département des Alpes-Maritimes (06) où l'ensemble du réseau routier a été transféré au Conseil général.

La DIR Méditerranée dispose de plusieurs vecteurs de communication pour la diffusion de ces informations routières.

Internet

- ✓ La DIR Méditerranée possède un site officiel Internet « www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr » (ou par un alias « www.dirmed.fr ») renseignant notamment la programmation des chantiers.

Elle possède également un site dédié aux conditions de circulation hivernales « www.inforoute-dir-mediterranee.fr »

Pour le quart Sud-Est et principalement les aires Marseillaise et Toulonnaise, elle alimente le site

⁷ www.autoroutes.fr et pour les sites des Sociétés concernées par PACA : www.asf.fr et www.escota.com

⁸ cf. document d'ASF présentant l'info temps de parcours par PMV sur A7 et A9.

⁹ www.tunnelprado.com

¹⁰ http://www.bison-fute.gouv.fr/fr/rubrique.php?id_rubrique=18

de Bison Futé « www.bison-fute.equipement.gouv.fr »

Pour les informations concernant les conditions de circulation en temps réel et les temps de parcours des autoroutes Marseillaise, elle alimente le site « www.lepilote.com »

Téléphone

- ✓Trois services téléphoniques sont disponibles.
- ✓Un serveur vocal est mis à la disposition de l'utilisateur pour les routes du département des Hautes-Alpes (05) traitant des conditions d'accès aux cols. Ce serveur vocal est géré directement par la DIR Méditerranée en partenariat avec le Conseil Général des Hautes-Alpes.
- ✓Le numéro vert de Bison futé au 0800 100 200 (gratuit)
- ✓Le serveur vocal national du CRICR au 3250.

Les médias

- ✓Ce sont les différents PC et le CIGT qui transmettent les informations routières aux médias au moyen de bulletins d'événements. La DIR Méditerranée a également une convention avec les stations de France Bleu, d'Alpes 1 et de 107,7 pour la diffusion de ces bulletins d'informations routières et elle établit aussi des communiqués de presse lors de travaux impliquant des restrictions de circulation importantes sur le réseau.

Contact avec l'utilisateur

- ✓Afin d'assurer une relation avec l'utilisateur, la DIR Méditerranée a créé une adresse mel relations-usagers.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Organisation pour la transmission des informations.

- ✓Un dispositif composé du CIGT de Marseille et des PC trafic de Toulon, Gap, et Nîmes assurent la gestion du trafic en temps réel et informe l'utilisateur 24h/24.
A noter, que les PC de Gap et de Nîmes fonctionnent en 2 fois 8h.
- ✓Le CIGT de Marseille a en charge la surveillance de toutes les routes nationales du département des Bouches-du-Rhône en plus des routes qu'elle gère en propre.
- ✓Le PC de Toulon a en charge la surveillance du tunnel de Toulon ainsi que toutes les routes nationales du Var.
- ✓Le PC de Gap quant à lui gère le réseau des départements 04, 05 et le département 38 (hors zone PACA).
- ✓Enfin, le PC de Nîmes gère, pour la zone PACA, le département du Vaucluse.

Les différentes informations (bulletins d'événements, état du trafic temps réel (pour Marseille), annonce des travaux, restrictions de circulation, conditions de circulation hivernale) sont diffusées sur les sites internet, sur les boîtes vocales, aux différents partenaires et au CRICR ainsi que sur les PMV.

- ✓Les équipements dynamiques installés sur l'ensemble du réseau se composent de 40 PMV, 150 caméras de surveillance, 270 stations de comptage.

4.1.1 Conseils généraux

Depuis la décentralisation de 2006, les Conseils Généraux sont amenés à exploiter le trafic et à fournir de l'information temps réel aux usagers.

4.1.1.1 Bouches-du-Rhône

Dans le cadre de la politique de décentralisation, le Centre d'Information des Routes Départementales (C.I.R.D.) est mis en place depuis avril 2008. Une de ses missions est l'information des événements routier du réseau départemental. Selon le type d'événement, le C.I.R.D. transmet l'information au

C.R.I.C.R. , ESCOTA , ASF

Lepilote est à ce jour le principal vecteur du conseil général pour la diffusion d'information routière. Par ailleurs, depuis janvier 2006 ,la Régie Départementale de Transports des Bouches-du-Rhône (RDT13) communique des informations sur l'état du trafic de l'A7 sur les ondes de France Bleu Provence.

Un système d'affichage temps réel d'alerte bouchon est mis en place en 2009 à Aix-les-Milles sur la RD9 au niveau de l'accès à l'A51.

4.1.1.2 Alpes de Haute-Provence

Un service Inforoute a été créé pour permettre à l'ensemble des usagers d'être informés sur les conditions de circulation et pouvoir organiser au mieux leurs déplacements. (<http://www.cg04.fr/routes-transport/reseau-routier/inforoute/index.html> et 04 92 30 06 10)

4.1.1.3 Hautes-Alpes

Le Conseil Général des Hautes Alpes entretient et exploite 2000 km de routes dont plus de la moitié se situent au dessus de 1000m d'altitude, et doit assurer le trafic sur des routes de haute montagne avec le franchissement de cols élevés. Ces conditions particulières nécessitent une information routière vers l'utilisateur particulièrement adaptée, précise et réactive.

Depuis 2006, le système de diffusion des informations routières a bien évolué au Conseil Général notamment avec le développement de l'application Web « InfoRoute » (www.inforoute05.fr). En effet, les enjeux pour le Département sont très importants, avec une très forte activité touristique en période hivernale et l'importance des accès aux stations de sport d'hiver.

Le système mis en place est novateur car la saisie des informations routières est décentralisée, et gérée directement par les 10 Maisons Techniques du Département sur leurs secteurs d'intervention. De plus, les informations routières sont codées selon les normes européennes (Datex2, AlertC), ce qui rend leur diffusion possible via de nombreux vecteurs et facilite les échanges avec nos partenaires. L'application progiciel Web « InfoRoute » (www.inforoute05.fr), permet une gestion globale des différentes facettes de l'information routière pour :

- connaître en temps réel l'état du réseau routier (comptages, caméras, stations météo, messages sur les PMV, Transport Matières Dangereuses TMD...)
- effectuer la saisie des patrouilles de Viabilité Hivernale (directement par les agents des Maisons Techniques via le réseau intranet du CG)
- saisir des inforoutes sur les conditions de circulation (bouchons, état de routes VH, travaux en cours, épreuves sportives...) à partir de différentes sources possibles (humaines ou des automatismes)
- permettre une diffusion multi-canaux des informations routières (affichage PMV, site web www.cg05.fr rubrique Infos Routes, radios locales Alpes 1 et RAM, diffusion de flash-info par mail et SMS aux partenaires et forces de l'ordre, GPS embarqués via les systèmes RDS / TMC : conventions passées avec V-Trafic et Via Michelin, développement en cours d'un serveur vocal Infos Routes entièrement automatisé)
- superviser et effectuer la maintenance des équipements dynamiques (PMV, PAU, caméras, stations de comptage, stations météo, équipements de sécurité des tunnels)

Équipements actuellement installés :

- 32 panneaux à messages variables + 1 PMV mobile
- 45 caméras + 4 caméras TMD (lecture de plaque pour le transport de matières dangereuses)
- 55 postes d'appel d'urgence

-120 stations de comptage

-15 stations météo

Les projets en cours:

Expérimentation « les patrouilleurs GPS »

Un nouveau système de géolocalisation embarqué par GPS des informations routières est également en cours d'expérimentation cet hiver sur les Maisons Techniques de La Grave et de Briançon. Il permettra directement à partir d'un boîtier placé dans les véhicules de patrouille ou dans les engins de déneigement, de renseigner en « quasi » temps réel l'application WebInfoRoute, tout en sécurisant les interventions des agents.

Projet Franco Italien "ALCOTRA" : Réseau transfrontalier d'information routière

Le projet ALCOTRA est dans sa phase de finition et de tests (fin juin 2010) La présentation officielle du projet est programmée pour octobre 2010 et la mise en production définitive pour l'hiver 2010/2011.

Partenaires : Provincia di Torino - SITAF - ANAS - 5T (pour l'Italie) et DIRMED-CG05 (pour la France)

Objectifs du projet : (1) développer un réseau transfrontalier d'information routière pour optimiser et assurer une interface entre les systèmes italiens et français en fonction actuellement dans la frontière contiguë entre la Province de Turin et le département des Hautes-Alpes.

- (2) enrichir et améliorer l'information au niveau du système routier transfrontalier (étendre la typologie des informations par rapport à celles fournies actuellement, unifier les systèmes de communication et les typologies de message élaboré, rendre les messages en format bilingue italien - français pour augmenter la compréhension des usagers), en améliorant ainsi les conditions de sécurité par rapport aux trajets choisis et à l'accessibilité des routes transfrontalières dans la zone identifiée.

- (3) Rendre l'information plus rapide et capillaire à travers l'utilisation d'outils technologiques largement répandus tels que internet, les téléphones portables, navigateurs GPS...

4.1.1.1 Alpes-Maritimes

Après la mise en application de l'article 7 de la loi de décentralisation du 2 décembre 1992, le Conseil général des Alpes-Maritimes est depuis janvier 2006 le seul pilote d'un réseau routier départemental de 2600 kilomètres.

Depuis l'année 2007, une des missions du CIGT du Conseil Général des Alpes maritimes est la gestion de l'information routière en temps réel. Pour le service des usagers, il dispose de PMV, d'alertes SMS pour l'accès aux stations de sport d'hiver, d'un réseau de caméras (132 prévues en 2010) de vidéo-surveillance du trafic et d'un numéro vert :08 05 05 06 06, le tout regroupé sur un site internet alimenté en temps réel. Un partenariat avec les radios locales est également en place depuis 2007.

Le site www.inforoutes06.fr présente une carte départementale sur le trafic en temps réel et une autre sur les prévisions de travaux. Il offre également la possibilité de s'abonner à des alertes SMS pour les événements routiers, visualiser l'état de la circulation en liaison avec les caméras de surveillance, des informations hivernales et l'accès à un calculateur d'itinéraires européen. Le site propose aussi des liens sur Bison Futé et le réseau ESCOTA.

Un projet d'informations sur GPS embarqués est prévu.

4.1.1.2 Vaucluse

Le CG84 publie les chantiers de la semaine sur son site internet (<http://www.vaucluse.fr/1176-routes-vaucluse-departement-vaucluse-84.htm>)

4.1.1.3 Var

L'organisation pour l'exploitation et l'information routières est en cours de mise en place ; la réflexion associe la DIRMED pour ce qui est de la coordination avec le PC Tunnel de Toulon.

Par ailleurs, le CG 83 met en place un système d'information routier sur la base d'un SIG avec gestion de données trafic et événementielles. L'objectif à terme est de diffuser par internet des informations au grand public, notamment concernant les restrictions de circulation.

Le CG83 publie chaque semaine sur son site web une carte de l'état des routes¹¹.

4.1.2 Villes

Les villes les plus importantes (Marseille, Nice, Toulon, Avignon, Aix, mais aussi Antibes, Cannes, Monaco, ...) possèdent un centre de régulation de trafic qui gère les carrefours à feux et peut fournir de l'information trafic (par exemple, en ce qui concerne Marseille, via la radio France Bleu Provence ou d'autres radios locales).

A noter aussi que dans le cadre du Plan de Modernisation des Itinéraires (PDMI) inscrit dans le contrat de projet état-région 2010-2014, la DREAL PACA a inscrit des études visant à progresser sur la coordination entre gestionnaires sur l'aire urbaine marseillaise (y compris éventuellement en termes d'information multimodale) associant la DIRMED qui exploite le réseau VRU et le système Marius.

4.1.2.1 Aix en Provence

La ville d'Aix-en-Provence ne diffuse plus de messages d'info routière via la station France Bleu Provence, mais elle dispose de 390 capteurs magnétiques qui analysent le trafic automobile et agissent sur les feux tricolores pour réguler la circulation par l'intermédiaire du PC de circulation MAGALI.

Elle dispose également de 16 caméras qui permettent de visualiser l'état de la circulation aux carrefours les plus importants

4.1.2.2 Avignon

Le PC Circulation est joignable au 04 90 80 80 68. Le PC ne diffuse pas d'informations routières directement. Le rôle de diffusion de l'information est la prérogative du service communication de la ville qui diffuse sur son site internet « www.avignon.fr » un plan de localisation des parkings de la ville.

Dans le cadre du développement de la communauté d'agglomération et de la restructuration du PC, un projet d'affichage en temps réel de l'état de remplissage des parkings en superstructure et relais a été réalisé, il n'est pour l'instant pas mise en place pour des raisons budgétaires.

4.1.2.3 Nice

La communauté urbaine de Nice Côte d'Azur rassemble (sur 351 km²) vingt sept communes pour une population de 535543 habitants (2010). Elle remplace la communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur depuis le 1er janvier 2009.

Le Centre de Régulation du Trafic Malraux contrôle les tunnels, Voies Rapides et le système de régulation centralisée du trafic. L'information est relayée sur le web (<http://www.nice.fr/Transport/Actualites/Infos-circulation>), par téléphone et via France Bleu ; elle concerne les restrictions de circulation, fermetures des tunnels, ponts, perturbations du plan de circulation, des travaux, parkings.

Par ailleurs, la communauté urbaine s'investit, avec le soutien de sa mission TIC, dans plusieurs projets

¹¹ http://www.var.fr/dispatch.do?sectionId=site/page_d_accueil_10772717277503/le_var_10772717703904/d_placements_10777847215460/infos_routes_1223630074672507&showSection=site/page_d_accueil_10772717277503/le_var_10772717703904/d_placements_10777847215460/infos_routes_1223630074672507

innovants qui concernent le transport (service NFC Cityzi : cf. plus bas, projet de portail temps réel, service d'autopartage de véhicules électrique d'ici fin 2010...).

4.1.2.4 Marseille

Le PC de trafic de la Communauté Urbaine de Marseille 3 avenue Scott fonctionne 24h/24 7j/7 et gère 300 carrefours (ainsi que 150 capteurs, 50 caméras...). Les opérateurs peuvent visualiser les images provenant d'une cinquantaine de caméras vidéo.

La partie information usagers du système (SIT) a été réalisée par la société Gertrude ; elle permet de renseigner l'état du trafic et les temps de parcours. Aujourd'hui les opérateurs renseignent 3 fois le matin, 3 fois le soir, un état du trafic sur les principaux axes marseillais. Cet état alimente le site web de lePilote ainsi que France Bleu Provence par fax. LePilote reçoit également chaque semaine la liste des arrêtés de travaux prévus par la Ville de Marseille.

Le service de régulation continue son partenariat avec lePilote et les radios, en complétant progressivement l'information disponible grâce au nouveau système.

Le SIT peut alimenter en informations ses partenaires ou des équipements via divers canaux, y compris les événements routiers au format Datex.

4.1.2.5 Monaco

Le CRT assure la régulation du trafic, la gestion et l'exploitation des tunnels routiers.

Le site internet (<http://www.infotraffic.mc/>) mis en service et réalisé par le CRT permet de connaître, en temps réel, l'état du trafic sur les principaux axes routiers ainsi que les perturbations.

4.1.2.6 Toulon

Le PC Garri de la ville de Toulon n'a pas de prérogatives particulières en matière d'information routière. Néanmoins, le PC est en capacité de répondre aux appels téléphoniques des usagers.

Le site de la ville « www.toulon.com » propose un plan du stationnement, un plan des pistes cyclables, des zones partagées et des zones piétonnes mais n'offre pas d'informations routières.

4.2 Stationnement

L'information sur l'offre de stationnement en ouvrages est disponible sur les sites internet municipaux par exemple à Cannes, Nice, Monaco ou Aix-en-Provence (où l'information sur la disponibilité en temps réel des parkings est diffusée via des PMV). Un tel système existait aussi à Marseille mais n'est plus en service, à cause de problèmes techniques, mais aussi parce qu'il était difficile de convaincre les concessionnaires d'afficher que leurs ouvrages étaient complets...

A noter aussi le site internet national des parkings gérés par Effia Résaplace¹², en particulier dans les gares TGV, qui permet de réserver sa place de stationnement. Des services d'info routière nationaux tels que V-Trafic ou Viamichelin comprennent également une information sur les parcs de stationnement.

4.3 Transports Collectifs

Les services d'information recensés sur le site www.passim.info ont été complétés à l'occasion de cette étude. Nous avons également choisi d'inclure dans l'annuaire une fiche d'information concernant les transports publics monégasques, même si cela nous fait sortir du territoire national.

¹² www.resaplace.com

4.3.1 TC régionaux

Au niveau régional, l'information TER est diffusée par l'intermédiaire de fiches horaires, un guide régional, des affiches, et par téléphone. Le site web TER/SNCF (www.ter-sncf.com/paca/) a largement évolué depuis 2006. La direction régionale SNCF a ainsi fait progresser ses services d'information, notamment en matière d'information sur les perturbations, retards et travaux avec la diffusion de SMS sur les perturbations, retards et travaux ainsi que des applications pour smartphone dont SNCF Direct (infos temps réel des départs et possibilité de s'abonner gratuitement à des alertes) couplée avec 'SNCF la radio', ou la mise en place de 'blogs de ligne'. La SNCF contribue également au fonctionnement de l'association LePilote qui informe sur l'ensemble des transports dans l'agglomération marseillaise et le territoire des Bouches-du-Rhône.

La nouvelle version du site web du Conseil Régional¹³ comprend une rubrique transport qui donne des informations générales, l'information usagers en revanche est disponible séparément sur 3 sites : le TER sur le site web de la SNCF PACA, les LER sur le site <http://www.info-ler.fr/> et les Chemins de Fer de Provence, passés depuis 2006 sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional, sur <http://www.trainprovence.com/> (ainsi que depuis d'autres sites comme Lepilote). Par ailleurs, l'intégration tarifaire a été mise en place sous forme d'abonnements combinés TER/Urbain dans une dizaine de villes, Arles et l'étang de Berre étant les plus récents.

Le Conseil Régional souhaite se doter d'un SIM permettant, tout d'abord de fédérer les 3 offres CP/TER/LER, puis donner aux usagers la possibilité d'accéder à tout l'info sur le territoire régional, y compris un calcul d'itinéraire porte à porte. Le CR envisage de lancer les études de définition d'un tel service en 2010 ou 2011. Compte tenu de l'existence de SIM dans les Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes (des fin 2010), un système réparti s'appuyant sur l'existant semble une option intéressante.

A noter également, car cela relève aussi de l'information usagers, l'existence du site internet pour le débat public concernant la LGV PACA (<http://www.debatpublic-lgvpaca.org/>).

Citons également un site personnel et bénévole qui fournit une cartographie exhaustive des transports public par région. (<http://atlastransportpublic.fr>) ; des annuaires similaires à passim (transbus.org) sont également des sources d'info pertinente.

4.3.2 Département des Alpes de Hautes-Provence (04)

TC départementaux : le CG04 a réalisé en 2003 un état des lieux d'implantation des 1300 points d'arrêt pour les services réguliers et scolaires, comprenant la localisation, l'analyse sécurité et des propositions d'aménagement. Le site du conseil général propose les lignes départementales et les horaires (<http://www.cg04.fr/>)

Digne : le site web municipal (www.mairie-dignelesbains.fr) fournit les informations horaires des 5 lignes des Transports Urbains Dignois.

Manosque propose également des informations sur le réseau de transport urbain Manoval sur le site web de la ville (www.ville-manosque.fr).

4.3.3 Département des Hautes-Alpes (05)

TC départementaux

L'information existante est sous forme de fiches horaires disponibles dans les gares, les offices de tourisme, mairies et stations de montagne.

L'organisation des transports a été totalement repensée avec la création du réseau 05 Voyageurs et sur site internet associé ! La nouvelle tarification s'accompagnera donc de nouvelles dessertes et de nouvelles fréquences. Une étude sur le transport à la demande, qui induit la création d'une centrale de mobilité, et une tarification cohérente pour favoriser l'intermodalité, est en cours.

¹³ <http://www.regionpaca.fr/notre-region/transport.html>

Gap : l'information est disponible sur le site web de la mairie (www.ville-gap.fr). A noter que depuis le 2 novembre 2005, la gratuité a été instaurée sur le réseau Linéa.

Les informations sur le réseau des Transports Urbains de Briançon sont disponibles par téléphone (04 92 20 47 10).

4.3.4 Département des Alpes-Maritimes (06)

<http://www.cg06.fr/fr/servir-les-habitants/deplacements/deplacements/>

Depuis le début de l'année 2009, la CUNCA et le CG06 ont mutualisé leurs services de transport. La première mesure a été d'unifier les réseaux de transport en commun des deux collectivités, en créant le réseau de transport « Lignes d'Azur » (<http://www.lignedazur.com/>), après la mise en place du tarif unique à 1€ sur l'ensemble du réseau en 2008.

Les véhicules ont la même livrée orange, mais les cars s'appellent Lignes d'Azur et les bus Ligne d'Azur. (voir

<http://www.cg06.fr/fr/servir-les-habitants/deplacements/transport-collectifs/transports-collectifs/>)

Le Syndicat Mixte de Transport des Alpes Maritimes (www.symitam.fr) a été créée en avril 2005. Il a pour objet la coordination multimodale des déplacements par transport public dans les Alpes-Maritimes. Ses membres sont le Conseil Général et les AO urbaines du département (collectivités ou syndicats).

Un marché public a été lancé en 2009, pour la mise en oeuvre et l'exploitation d'un Système d'Information Multimodale (SIM) couvrant l'ensemble de l'offre TC du département : il a été attribué à Cityway. L'ouverture du site internet est prévue d'ici fin 2010.

Nice :

Outre l'information très complète concernant le réseau Lignes d'Azur (site internet intégrant l'information du réseau départemental, numéro vert, site d'info sur le vélo en libre service velobleu.org, TAD Créabus, agence commerciale itinérante infobus, etc.), la CUNCA participe également au développement et à l'expérimentation de services.

En particulier dans le cadre de l'expérimentation à grande échelle de services sans contact NFC à Nice en 2010 (www.cityzi.fr), le service BPASS permet d'acheter un titre, de valider un trajet, d'accéder à l'information temps réel depuis un téléphone mobile équipé (http://www.lignesdazur.com/presentation/?rub_code=82). L'information est également disponible¹⁴ en code barres 2D (Flashcode).

La communauté urbaine a également des projets en matière de véhicule électrique en auto-partage, ou de portail d'information temps réel.

Antibes/CASA : le réseau Envibus de la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis est doté d'un site web qui diffuse également de l'information temps réel (www.envibus.fr/temps_reel), un numéro gratuit pour le service à la demande ICILA (0800 20 22 44)..

La CASA participe également à des projets innovants, et est partenaire du projet TICTAC¹⁵ soutenu par le PREDIT, qui se concentre sur l'information multimodale temps réel pour les itinéraires domicile-travail vers Sophia-Antipolis.

à noter des sites forum tels que <http://bus-alpesmaritimes.forum-actif.net/> ou <http://autec.asso.overblog.com/>

Carros : le réseau BusVarMer dessert les communes de Carros, le Broc, Gattières et Bouyon. Notons toutefois que Carros a adhéré en 2009 à la Communauté Urbaine de Nice.

Cannes : le réseau géré par le SITP couvre Cannes, le Cannet et Mandelieu. Le site web www.busazur.com donne des informations sur les lignes, horaires, tarifs et perturbations, avec aussi une recherche d'itinéraires. De nombreux sites et forums à l'initiative de passionnés existent sur la région.

¹⁴ cf. par exemple <http://www.nicematin.com/article/societe/300-arrets-de-bus-%C2%AB-parlent-%C2%BB-deja-a-votre-mobile>

¹⁵ www.vulog.com/tictac

Grasse : le Syndicat Mixte Sillages regroupe désormais 26 communes ; une tarification intégrée Pass+ commune aux réseaux de Grasse et d'Antibes existe. Un site web très complet (www.sillages.eu) a été mis en place ainsi qu'un numéro gratuit pour le TAD.

Menton / : la communauté d'agglomération de la Riviera Française couvre 11 communes de l'Est du département, mais n'est pas une AOTU. Un site web a été mis en place pour les transports publics (www.carfenbus.fr)

4.3.5 Département des Bouches-du-Rhône (13)

Depuis juin 2009, un syndicat mixte de transports a été créé avec les missions suivantes.

- la coordination des services de transport collectif des membres (toutes les AOTU ont adhéré)
- la mise en place d'un système d'information multimodale à l'attention des usagers (lepilote)
- la création d'une tarification coordonnée, de titres de transport unifiés et d'un système billettique commun

Lepilote (association absorbée par le Syndicat Mixte)

LePilote est un service commun aux collectivités et transporteurs des Bouches du Rhône existant depuis plus de dix ans. Il est rattaché au Syndicat Mixte des Transports depuis 2009 dans le cadre de sa compétence « communication et information aux usagers ».

Pionnier en France, ce service a pour vocation de fournir l'information multimodale sur l'agglomération marseillaise et les Bouches-du-Rhône. Le site web www.lepilote.com intègre l'information sur la circulation routière à Marseille intra-muros et sur les autoroutes urbaines gérées par la DIR. Côté TC, on y retrouve l'information horaires des cars départementaux (CarTreize), des TER (SNCF), des réseaux de la CUM, Berre/Vitrolles, Aubagne, Martigues, Gardanne, La Ciotat, en fait de tous les réseaux TC du département à part celui du Pays d'Aix qui devrait être intégré prochainement. Le site web est amélioré progressivement depuis plus de 10 ans (service vocal sur les perturbations VP/TC en 2005, info trafic pour mobiles en temps réel en 2009...). En 2010, la refonte complète du système d'information est prévue (dans le cadre d'un appel d'offres).

TC départementaux

Le réseau CarTreize fournit ses informations sur le web via le site lepilote.com et cg13.fr et dispose d'un numéro vert : 0891 024 025.

Le département des Bouches-du-Rhône produit chaque année plus de 450 000 documents d'information transport : fiches horaires, dépliants d'information, guide voyageurs, plan du réseau etc.

Il est à noter que plusieurs sites web de lignes ont été créés par les exploitants et notamment par la régie départementale :

- www.rdt13.fr/rn8 (RDT13)
- www.navetteaixmarseille.com (RDT13)
- www.marseille.aeroport.fr (RDT13)
- www.aubagnemarseille.com (GIE NAM)

De plus, le Département dispose d'une information téléphonique sur l'ensemble de ses lignes délivrée par les services de la centrale d'information des gares routières d'Aix et de Marseille : CIAO ! (centrale d'informations et d'aide à l'orientation) 0 891 024 025 et site www.infociao.fr. Cette activité d'accueil téléphonique a été confiée à la société Interlignes (gestionnaire du réseau de vente).

Marseille

Le réseau RTM propose une information complète par téléphone via l'Espace Info, ainsi que sur son site web (www.rtm.fr), et coopère avec lePilote. L'information voyageur temps réel (SAEIV) est opérationnelle depuis 2007.

Le réseau des bus de l'Etang propose un service d'information grâce à l'envoi de SMS. Site www.bus-de-letang.f

Agglomération d'Aix-en-Provence

Depuis 2003, l'AO urbaine est désormais la Communauté du Pays d'Aix. Le réseau prend en compte un PTU de 34 communes pour plus de 330 000 habitants. Le site web <http://www.infotelo.com/> qui est un

portail vers l'ensemble des sites transport (y compris scolaires, mais sauf lepilote) desservant le Pays d'Aix, fournit informations et horaires des lignes régulières inter-urbaines communautaires. Un numéro de téléphone 0805 71 50 50 (centrale d'appel Otel'O, appel gratuit depuis un poste fixe) donne des informations sur les tarifs, horaires et itinéraires.

Le site web du réseau Aix-en-Bus (www.aixenbus.com) propose plans du réseau et horaires et un service d'informations gratuites et en temps réel par sms et e-mails sur les horaires et déviations. (En cas de perturbation sur une ligne choisie, l'abonné reçoit un SMS, un e-mail ou les deux, l'avertissant de cette perturbation). Deux numéros verts pour le transport à la demande (Proxibus) et le transports des PMR (Accessibus) sont en place.

Arles : Un site web (www.laboutiquedestransports.com) commun à STAR, Cars de Camargue et CTM (appartenant également au groupe Kéolis) donne des informations sur les horaires et tarifs. Un numéro de téléphone 0810 000 816 donne aussi les informations.

Istres : En 2005, le syndicat d'agglomération nouvelle du nord-ouest de l'étang de Berre a restructuré et modernisé son service de transports en commun (<http://www.ouestprovence.com/index.php?id=33>). Les informations sont fournies via le site web de Lepilote.

Les informations sur le réseau urbain Libébus de Salon-de-Provence sont données depuis le site de l'AO¹⁶ sur lepilote.com, et par téléphone de la gare routière.

4.3.1 Département du Var (83)

Depuis septembre 2009 le Conseil Général du Var a mis en place VARLIB (www.varlib.fr, numéro Azur 0810 006 177), le nouveau réseau départemental, avec 85 lignes et des lignes TàD.

Toulon : Le réseau urbain Mistral (bus, navettes maritimes, TAD) dessert les 11 communes de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée. Le site web www.reseaumistral.com comprend l'information sur les TC Urbains et Non Urbains (lignes pénétrantes du CG83, lignes en correspondance CG83 dans le PTU). L'information est aussi accessible depuis un téléphone (service Mobil'Infos) : perturbations par SMS et version mobile du site.

Ce système permet également une recherche d'itinéraire multimodale, une communication simple sur les perturbations de trafic et problèmes sur les lignes de transport collectif. Un numéro vert est à disposition des usagers.(04 94 03 87 03)

Toulon Provence Méditerranée et le conseil général 83 disposent depuis 2006 d'un système billettique (mixte sans contact/magnétique) interopérable sur les lignes urbaines TPM et interurbaines pénétrantes, le système est interopérable avec celui de la SNCF mis en service 2 ans après.

Fréjus / Saint Raphaël : l'information sur le réseau « Agglobus » est diffusée sur le site de l'agglomération (http://www.agglo-frejus-saintraphael.fr/c_transport.htm) et des villes de Saint-Raphaël et Fréjus. Une nouvelle gare routière a été ouverte par le Conseil Général en janvier 2010.

Draguignan : Le site de la communauté d'agglomération Dracénoise fournit les informations sur le réseau TED'BUS (horaires, plan du réseau urbain et tarifs) : <http://www.dracenie.com/modules/news7/article.php?storyid=2>.

Notons que le PTU d'Aubagne déborde dans le Var (St Zacharie).

4.3.2 Département de Vaucluse (84)

TC départementaux

Le réseau TransVaucluse propose des informations par téléphone (04.90.16.15.14), y compris sur le transport scolaire, notamment les subventions. Une messagerie d'information, régulièrement mise à jour, est accessible au 04.90.82.52.73 en cas de situation perturbée.

¹⁶ http://www.agglopole-provence.org/agglopole_provence/menu_principal/vivre/transports_et_deplacements/reseau_urbain

Le site web du Conseil Général www.vaucluse.fr permet de consulter, pour les lignes interurbaines : les fiches horaires, le plan du réseau ainsi que les coordonnées des transporteurs et des gares routières, les lieux de mise à disposition des fiches horaires des 24 lignes régulières que compte le département. S'agissant des transports scolaires, des renseignements pratiques sont disponibles ainsi que la possibilité de télécharger les formulaires d'abonnement et de demandes de subventions. Le site web référence aussi tous les autres sites de transport du département.

Réseaux urbains

L'exploitant urbain TCRA propose un site web assez complet : www.tcra.fr .

Le réseau d'Orange a également un site web (www.tcro.fr).

Nous n'avons pas trouvé de page web pour le réseau TUB de Bollène, seulement un numéro de téléphone. Bollène fait partie de la Communauté de Communes "Rhône-Lez-Provence" créée le 6 décembre 2005.

Pertuis fait partie de la Communauté du Pays d'Aix (Bouches-du-Rhône).

Le site de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (la CoVe, autour de Carpentras) fournit les informations sur les tarifs, horaires et réseau des transports communautaires Trans'Cove.

4.4 autres modes

Il est difficile de recenser tous les services de transport. Pour les taxis par exemple, il existe des portails nationaux comme www.francetaxis.com ou www.taxis-de-france.com). Il existe aussi des annuaires professionnels qui recensent (entre autres) les entreprises de transport public, autocaristes, taxis ou location de voiture, comme par exemple www.cote.azur.fr ou www.indexa.fr, www.annuaire-des-affreteurs.com, www.annuaire-des-transport.com/, www.annuaire-des-autocaristes.com, etc. Sans compter bien sûr www.pagesjaunes.fr . Ce qui permet de retrouver, en plus des sites des réseaux, au moins une dizaine de sites web d'entreprises de transport, qui peuvent s'avérer utiles pour les transports inter-urbains, en particulier dans les départements n'ayant pas encore mis en place de centrale d'information.

Il existe de nombreux sites d'information touristique en plusieurs langues concernant tout ou partie de PACA. Mentionnons par exemple une page web d'un site anglophone qui donne des horaires de bus, et qui est apparu à plusieurs reprises dans nos recherches... www.beyond.fr/travel/bus.html. Il est clair que ces sites auraient plutôt intérêt à référencer les sites départementaux et régionaux existants. L'information touristique est d'ailleurs un aspect important du projet de SIM régional qu'envisage le CR PACA..

Un pan entier d'information reste à explorer concernant le transport de marchandises, en commençant par les grands pôles comme en PACA le Grand Port Maritime de Marseille¹⁷ devenu Grand port maritime de Marseille depuis octobre 2008

4.4.1 Modes doux

Des services de vélo en libre service ont ouverts à Marseille (le vélo), Nice (vélos bleus), Aix (v'hello), e des vélos électriques à Monaco. Quelques associations fournissent également de l'information sur le vélo et la cyclabilité, notamment à Marseille.

L'association mountain wilderness : portail déplacements 'eco-responsables' pour l'accès aux massifs alpins (dont PACA)

Changerdapproche.org est le portail de l'écotourisme et de l'écomobilité. Il permet de trouver les accès en transport en commun jusqu'aux sites d'activités de montagne. Plus de 7000 itinéraires accessibles en mobilité douce depuis près de 800 accès. Il vous permet d'aborder la montagne sans votre voiture en offrant une information actualisée sur les itinéraires de randonnée, d'escalade ou d'alpinisme faisables en

¹⁷ <http://www.marseille-port.fr>

mobilité douce. Le portail est né d'un partenariat entre [Mountain Wilderness](#) et [l'association Camptocamp](#), dont le topo-guide interactif héberge l'information sur les accès et itinéraires. Le portail bénéficie du soutien financier de l'Europe, et des régions Rhône-Alpes, PACA, et Languedoc-Roussillon.

4.4.2 *Transport à la demande*

Le TàD fait en pratique quasiment partie du TC. La plupart des réseaux urbains et même départementaux ont des services de transport à la demande (cf. § précédents), par exemple Proxibus en Pays d'Aix.

La plupart des réseaux urbains ont également des services spécialisés PMR, par exemple Mobil'Azur à Nice (transport de porte à porte pour 1 euro).

4.4.3 *Covoiturage*

Le covoiturage pour les trajets long (ex Lyon-Marseille) fonctionne bien depuis plusieurs années, avec des services qui couvrent toute la France comme [www.covoiturage.fr](#). Le covoiturage pour les trajets courts a plus de difficultés à décoller, et cible surtout les déplacements domicile-travail; ces questions (interopérabilité entre services, évaluation) sont étudiées notamment par la direction des transports de l'Ademe à Sophia, en association avec le CERTU.

Dans la région PACA, on peut citer quelques services:

Quivaou est un service de covoiturage conçu pour les trajets courts de tous les jours, et une petite société innovante du même nom basée à Marseille et Paris, soutenue par l'incubateur multimédia Belle de Mai.

(<http://www.quivaou.com/>)

Des services de covoiturage ont été créés dans les Alpes-Maritimes, par le conseil général ([www.equipage06.fr](#)), ainsi qu'au niveau de la CA de Sophia-Antipolis ([www.ottoetco.org](#)); les deux sites mettent en commun leurs données en vue de maximiser les probabilités d'appariement entre offre et demande de covoiturage.

Dans le Pays d'Aix, le service ([www.covoituraix.org](#)) mis en place par l'Automobile Club est soutenu par la CA. Le covoiturage se pratique largement de manière informelle, sans faire appel à un service organisé.

A noter aussi les travaux de l'Inria sur les services communautaires en pair à pair dans le cadre du projet franco-italien MyMed, dont une application prototype au covoiturage est en cours de développement.

4.4.4 *L'autopartage*

Le covoiturage met du temps à s'implanter mais l'arrivée des loueurs (Hertz, Avis, Ada...) peut faire accélérer l'utilisation de ce moyen de transport. Le pionnier dans la région est Autopartage Provence à Marseille; c'est encore le seul service en PACA en 2010.

A Antibes, la société Vulog, start-up issue de l'INRIA a développé un service de véhicule urbain à la demande « CitéVU » ([www.citevu.com](#)) couvrant les zones d'Antibes-centre et de Juan-les-pins.

A Nice, un projet de 50 véhicules électriques partagés va être lancé d'ici début 2011, la flotte est prévue pour être complétée jusqu'à 200 véhicules électriques.

Une autre forme d'autopartage existe, « l'autopartage dans la sphère privée », il a fait l'objet d'une étude réalisée par Adetec¹⁸ pour l'Adème et le MEEDDM, dont le volet service d'information est par définition limité.

¹⁸ www.adetec-deplacements.com/rapport_autopartage_sphère_privée.pdf

5 Conclusion

5.1 Evolutions depuis 2006

Par comparaison avec l'état des lieux 2006, plusieurs points sont à noter.

Une grande partie des sites web d'information TC et TAD, urbains comme inter-urbains, ont été complètement revus, et pratiquement tous les horaires sont en ligne. Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes seront bientôt en mesure de fournir un calcul d'itinéraire TC en porte à porte sur tout leur territoire. Plusieurs projets innovants sont en cours dans les Alpes-Maritimes.

L'information sur les transports régionaux et notamment les TER s'est sensiblement améliorée. Le Conseil Régional a avancé dans sa réflexion sur un service d'information multimodale régional.

L'information autoroutière était déjà très développée en 2006, celle de la DIR continue à être complétée. Les services privés d'info temps réel se développent à Marseille ou Nice. Les départements ont mis en place un service d'information, surtout centré sur la viabilité, les plus avancés étant ceux des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, avec des ressources proportionnées à leur population.

Au niveau de la voirie urbaine, plusieurs PC de régulation du trafic ont été modernisés; Marseille et Nice qui produisent des temps de parcours sur certains itinéraires.

Il existe de nombreuses autres sources d'information transports, officielles et non officielles, concernant l'auto-partage et le covoiturage, les modes aérien ou maritime, piéton ou vélo, qui sont encore émergentes et à articuler avec l'information VP/TC.

5.2 Perspectives

Les évolutions attendues dans les prochaines années sont les suivantes:

- le lancement attendu d'un projet de SIM régional;
- l'amélioration progressive de chaque service existant, sur tous les territoires;
- l'amélioration de l'information par bassin de déplacements, , notamment autour de l'aire marseillaise (avec la refonte prévue de lepilote, l'événement culturel MP2013) et du littoral maralpin (très actif en ce moment) : temps réel (dont SAEIV, info VP+TC), congestion récurrente, prise en compte des modes alternatifs
- la possible libre diffusion de données, à commencer par celles d'offre théorique TC, qui rendrait possible de nombreuses réutilisations
- l'ouverture d'accès aux informations par web services

6 Annexes

6.1 glossaire

SIGLE	DEFINITION
AO	Autorités organisatrice
AOTU	Autorité organisatrice de transport urbain
CUNCA	Communauté Urbaine Nice côte d'Azur
CASA	Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
CAPA	Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix
CERTU	Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
CETE	Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement
CG	Conseil Général
CIGT	Centre d'ingénierie et de Gestion du Trafic
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COG	Centre Opérationnel de la Gendarmerie
CRICR	Centre Régional d'Information et de Coordination Routière
CRT	Centre de régulation du trafic
CUMPM	Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
DDTM	Direction Départementale des Transports et de la Mer
DIR	Direction Interrégionale des Routes
DREAL	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LER	Ligne Express Régionale
MARIUS	Marseille Information des Usagers
PACA	Région Provence Alpes Côte d'Azur
PMV	Panneau à Messages Variables
PREDIM	Plateforme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale
PREDIT	Programme national de recherche et d'innovation dans les transports
PTU	Périmètre de Transports Urbains
RD	Route Départementale
RN	Route Nationale
SAEI	Système d'aide à l'exploitation et à l'information
SYMITAM	Syndicat Mixte des Transports des Alpes Maritimes
SIG	Système d'Information Géographique
SMTC13	Syndicat Mixte des Transports des Bouches du Rhône
SMS	Short Message Service
SRU	Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain
TC	Transports Collectifs
TER	Train Express Régional
TAD	Transport à la Demande
TPC	Tunnel Prado Carénage
TPMed	Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
VP	Voiture Particulière
VRU	Voie Rapide Urbaine

6.3 Liste de diffusion

Nom	Organisme
Yannick DENIS	CERTU
Roger LAMBERT	MEEDDM
Pierre LEMERY-PEISSIK	CR PACA
Marie-Amélie COCCIA	CR PACA
Vincent CUSUMANO	DIRMED / CIGT13
Florence BEAUVE	DIRMED / communication
Jean THIRIAT	DREAL PACA
Nicolas PATIN	DREAL PACA
Frédérique REFFET	DREAL PACA
Xavier CONTAL	CG 05
David BOUCARD	CG 05
Patrick SARLIN	CG 05
Julie DUMAS	CG 05 transports
Pierre Yves RUIZ	CG 84
Alain CORTET	CG 83
P CADET	CG 04
Florence FREDEFON	CG 06 resp CIGT
Richard DECOMBA	CG 13 resp centre infos rout
Daniel WIRTH	CG 13 adj centre infos routière
Alain KELBEL	CETE Méditerranée
Marion LABAINVILLE	CETE Méditerranée
Didier DANFLOUS	CETE Méditerranée
Robert MONTERO	CRT ville de Nice
Franck SIFFLET	Mairie d'aix en provence
Valérie LAGIER	Mairie d'aix en provence
Jacques MOUNIER	Mairie Avignon
Christophe CAUVIN	Vile de Monaco
André HEMERY	Communauté Pays d'Aix
Yvette LARTIGAU	CU de Nice, Directrice des Transports
Franck MAUCCI	CU Nice CA, mission TIC
Nicolas MAFFRE	SMTC 13 / Lepilote
Beatrice FILOU	SYMITAM
Jérôme CECILE	ADEME
Gabriel PLASSAT	ADEME
Sarah MARQUET	ADEME
Anne-Marie FREDERIC	GART
Nathalie AMIEL	SNCF DDTER PACA
Georges GALLAIS	VULOG
Charles NEPOTE	FING
Brigitte TROUSSE	INRIA
Luigi LIQUORI	INRIA
Bernard SENACH	INRIA
Franck BOUDINET	IBM
Amaud SANDER	AMADEUS
Michael SANZ	ASF
Jean Luc PERSIN	ESCOTA
F LEMOINE	Port de Marseille

6.4 Guide d'entretien

Quel type d'information gérez-vous et diffusez-vous ?

Information événementielle/prévisible

Information temps réel

Information par temps de crise

Comment est confectionnée cette information ?

Qui gère (quels sont les services) et concentre l'information, nombre de personnes impliquées, coordonnées du responsable ?

Quelle est l'information diffusée ?

Quelle zone couvre-t-elle ?

Quels sont les moyens de diffusion de l'info au public ?

PMV, Internet, Téléphone, radio, mobiles, autres

Quels sont vos relations avec les autres fournisseurs d'information potentiels (conseils généraux, région, villes, Autoroutes, Compagnies de transport collectifs, etc.) ?

Indiquez leurs noms

Quelle information recevez vous d'eux ?

Quelle information leur livrez vous ?

Existe-t-il des accords ?

Quelles sont vos relations avec les autres diffuseurs d'information (Radio, journaux, etc.) ?

Difficultés et attentes ?

Quels sont vos projets ?